PPRT Donges

INFOS ADZRP

INFOS ADZRP n° 5 – JUIN 2011

Vous êtes adhérent(e) de l'association*

Participez à la SOIREE-DEBAT

qui se tiendra le

MARDI 28 JUIN 2011 à 19 h 30
salle les Guifettes à DONGES

Elle sera animée par **Alain DAVAZE**,
membre responsable de l'Association de défense des riverains
du site Butagaz à ARNAGE (72).

Il présentera les différentes étapes de mise en place du PPRT, de sa prescription en octobre 2008 au recours déposé devant le Tribunal Administratif par les riverains au mois de mars 2011.

Il répondra aux questions qui lui seront posées.

Une occasion de s'informer, venez nombreux.

** si vous n'avez pas encore adhéré, vous pourrez le faire sur place le 28 juin.*

TERGIVERSATIONS INACCEPTABLES !

Depuis sa création, l'association s'est adressée à plusieurs reprises aux représentants de l'Etat pour intégrer les différentes instances (Comité local d'information et de concertation - Personnes et organismes associés).
A ce jour, aucune réponse précise n'a été apportée à notre demande toute aussi précise..

La prochaine réunion des POA à laquelle l'association est invitée à participer sera-t-elle l'amorce d'une décision ? On peut avoir quelques doutes à la lecture du courrier adressé par le sous-Préfet au Président de l'Association le 26 mai dernier. Il écrit : « à l'issue de cette réunion de travail, un point sera fait sur les modalités envisageables de représentation des associations ».
Une deuxième remarque s'impose : sauf erreur de notre part, en 2010, aucune association n'avait sollicité son entrée dans les différentes instances. Depuis la création de l'ADZRP, il en existerait plusieurs !!!!

D'ores et déjà, l'association appelle les adhérents disponibles à constituer une délégation le lundi 20 juin à 14 h 30 devant la Mairie, jour de la réunion des POA.

Communiqué de presse adressé le 13 juin aux médias locaux

Pour être représentés au sein des différentes instances (CLIC et POA), il fallait selon les propos des représentants de l'Etat, se constituer en association.
L'Association Dongeoise des Zones à Risques et du PPRT , créée officiellement au mois de janvier dernier est intervenue dès le 21 janvier auprès du Préfet de Loire Atlantique pour demander sa représentation au sein du Comité local d'information et de concertation (CLIC) et sa participation en tant que tel aux réunions des personnes et organismes associés (POA). La création de l'Association répondait ainsi aux exigences des textes réglementaires permettant l'expression des riverains et de leurs représentants.
L'ADZRP constate aujourd'hui avec inquiétude que la volonté de concertation affichée dans les mots par les représentants de l'Etat est loin d'être une réalité.

Le courrier adressé par le sous Préfet en date du 26 mai en réponse à notre première demande le 21 janvier 2011 en est un nouvel exemple. S'il reconnaît le « bien fondé » de notre demande, il ajoute aussitôt qu'une « réflexion est actuellement conduite pour examiner sous quelles conditions l'association, au même titre que d'autres… pourra être représentée au sein de ces instances ».

Le bureau de l'Association réuni le vendredi 10 juin réfute ces propos qui ne tendent qu'à repousser une nouvelle fois l'expression des riverains concernés par la mise en place du PPRT. L'invitation polie à participer au prochain POA ne répond pas aux exigences de la population qui demande l'intégration rapide de leur association au sein de ces instances comme le préconisent les textes réglementaires.
L'association s'est fixée pour objectif de rassembler les Dongeoises et Dongeois concernés par la mise en place du PPRT, elle entend faire entendre ses exigences en toute liberté.

AGIR ENSEMBLE, FEDERER L'EXPRESSION DES RIVERAINS.

L'organisation d'un rassemblement national est envisagée.